

1.

Introduction

La démocratie est en jeu dans la plupart des régions du monde. L'indice de démocratie de The Economist¹ indique qu'en 2024, seuls 6,6 % de la population mondiale vivaient dans des démocraties pleines (25 pays), 38,4 % dans des démocraties imparfaites (46), 15,7 % dans des régimes hybrides (36) et 39,2 % dans des régimes autoritaires (60). D'autres indices de démocratie² indiquent les mêmes tendances. Le rapport sur la démocratie 2025 de l'institut suédois V-Dem³ indique que la démocratie dans le monde pour le citoyen moyen est revenue à son niveau de 1985, que depuis 2009, les pays autoritaires (45) ont éclipsé les pays en voie de démocratisation (19) et que 72 % de la population mondiale vit désormais dans des autorités.

1 https://en.wikipedia.org/wiki/The_Economist_Democracy_Index

2 https://en.wikipedia.org/wiki/Democracy_indices

3 <https://v-dem.net/publications/democracy-reports/>

Ces données renvoient aux structures formelles des systèmes démocratiques, actuellement soumises à de fortes pressions dans de nombreux pays.

En outre, on constate également un déclin de la qualité générale de la politique démocratique, du débat politique et, surtout, une baisse d'adhésion des citoyens. Quarante ans d'hégémonie néolibérale sous la devise TINA (There Is No Alternative, « il n'y a pas d'alternative »), dans un paysage médiatique commercialisé et marqué par les nouveaux médias sociaux, avec une montée du populisme, ont délégitimé la lutte politique pour des alternatives sociétales. La propagation des réseaux sociaux, du populisme, de l'infodivertissement et des fake news, infox (fausses informations) perturbent l'opinion publique. Le déclin de la qualité du débat politique – et, par conséquent, celui de la démocratie elle-même – pourrait constituer l'un des principaux facteurs alimentant le radicalisme de droite et les dérives autoritaires. Le néolibéralisme s'est historiquement appuyé sur une triade hégémonique liant économie de marché, liberté individuelle et démocratie, envisagées comme interdépendantes. Or, dans le contexte actuel, où le marché exige un soutien accru de l'État et des politiques d'austérité, les orientations économiques tendent à renforcer les

dynamiques conservatrices et autoritaires. L'économie de marché ne garantit plus nécessairement les principes de liberté et de démocratie. Le conservatisme semble désormais prévaloir sur le libéralisme. À l'échelle nationale, de nombreux défis persistent, comme le souligne le rapport annuel de l'Union européenne sur l'État de droit⁴. Malheureusement, on observe un recul préoccupant des droits humains.⁵

La démocratie et l'État de droit sont également mis sous pression dans de nombreux pays européens, ainsi qu'au sein même du Parlement européen, à la suite des élections qui se sont tenues du 6 au 9 juin 2024. Si l'on redoutait une percée majeure de l'extrême droite – avec la possibilité qu'elle obtienne un quart des 720 sièges – cette crainte s'est révélée exagérée. En réalité, le déplacement du centre politique vers la droite a permis de contenir cette progression. Le Parti populaire européen (PPE) a renforcé sa position avec 188 sièges (+10), tandis que les Socialistes et Démocrates (S&D) en ont légèrement perdu (136, soit -4). Les principales pertes ont été enregistrées par les

⁴ https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/policies/justice-and-fundamental-rights/upholding-rule-law/rule-law/annual-rule-law-cycle/2024-rule-law-report_en

⁵ <https://www.hrw.org/world-report/2025>

libéraux de Renew Europe (77 sièges, -25) et les Verts (53 sièges, -19). Toutefois, les forces conservatrices et d'extrême droite ont globalement gagné du terrain : les Patriotes pour l'Europe (84 sièges), les Conservateurs et Réformistes européens (78) et le groupe Europe des nations souveraines (25) totalisent ensemble près d'un quart des sièges du Parlement.

En 2025, plusieurs partis populistes de droite détiennent ou partagent le pouvoir dans des États membres : Fidesz en Hongrie, Fratelli d'Italia en Italie, les Démocrates suédois en Suède, le Parti des Finlandais, le Parti national slovaque, le Mouvement pour la patrie en Croatie, et le Parti pour la liberté aux Pays-Bas. Des percées significatives ont également eu lieu en Allemagne (AfD), en France (Rassemblement National) et en Autriche (FPÖ). La nouvelle Commission européenne s'est partiellement ouverte à cette mouvance : le parti Fratelli d'Italia de Giorgia Meloni y est représenté, et un de ses membres, Raffaele Fitto, occupe désormais un poste de vice-président en charge des questions urbaines.

Dans ce contexte, tant au niveau européen que national, il faut s'attendre à des politiques plus restrictives et à une reconfiguration des normes liées à

l'État de droit. L'équilibre traditionnel entre le centre-droit et le centre-gauche pourrait être remplacé par une coalition entre le centre-droit et l'extrême droite. Ce basculement aura des conséquences sur les relations entre l'Union européenne, les États membres et les réseaux de villes. Les droits fondamentaux et les principes de l'État de droit risquent d'être remis en question. Un débat s'est déjà ouvert à droite contre les « juges activistes » et en faveur d'une interprétation des droits humains davantage ancrée dans les contextes politiques nationaux. Enfin, la suppression de l'Intergroupe urbain au Parlement européen constitue un signal inquiétant pour l'avenir des politiques urbaines européennes.

À cet égard, la démocratie constitue également un enjeu vital et spécifique pour la gouvernance urbaine – un enjeu d'autant plus pressant dans un contexte marqué par la tension croissante entre la tentation autoritaire à l'échelle nationale et la nécessité d'un approfondissement de la démocratie locale. Les défis complexes et urgents auxquels sont confrontés les systèmes urbains – qu'il s'agisse du dérèglement climatique, de l'érosion de la biodiversité, des inégalités sociales, de la pauvreté, du logement, des migrations ou de la diversité culturelle et ethnique – ne peuvent

être relevés sans le consentement, l'engagement et la coopération des citoyens. L'approfondissement des pratiques démocratiques figure ainsi parmi les priorités majeures de l'agenda urbain contemporain. Il ne s'agit pas uniquement de renforcer les institutions, mais également de transformer les pratiques et les mentalités.

L'urbanité, en tant que mode de vie spécifique fondé sur la densité, la diversité et la cohabitation, suit une logique distincte de celle de la nationalité⁶. Cette tension entre urbanité et nationalité aura un impact sur les futurs processus d'intégration européenne, particulièrement à la lumière des évolutions politiques récentes dans de nombreux États membres. Par « urbanité », nous faisons référence aux caractéristiques propres à la vie urbaine – notamment la concentration spatiale, la diversité sociale et culturelle, et la complexité des interactions – des dimensions souvent marginalisées dans les médias et les débats publics.

Toutefois, la ville ne constitue pas un espace autonome : elle s'inscrit dans des cadres juridiques et politiques régionaux, nationaux, voire internationaux.

⁶ Barber, B. (2013) : *If mayors ruled the world. Dysfunctional nations, rising cities*, New Haven & Londres : Yale University Press ; Corijn, E. (2018) : *Een stad is geen land. Pleidooi voor de stedelijke revolutie*, ASP, Bruxelles et (2019) : *Une ville n'est pas un pays. Playoyer pour la révolution urbaine*, Bruxelles : Ed. SAMSA.

La gouvernance urbaine est ainsi le lieu d'expression des dynamiques idéologiques et partisanes dominantes. La montée des forces politiques de droite se manifeste de manière visible dans les choix et orientations de la politique urbaine, que ce soit en matière d'urbanisme, de mobilité, de politique énergétique, d'aménagement du territoire ou de sécurité. Dans ce contexte, certains chercheurs évoquent la notion de “populisme infrastructurel”⁷ pour désigner l'instrumentalisation des politiques urbaines à des fins hégémoniques. »

Même si le niveau national semble être le champ d'action de la politique dans les médias et l'opinion publique, le test pratique réside principalement dans la gestion de la complexité urbaine. La relation entre les villes et l'autorité nationale se présente sous différentes formes. Dans la plupart des cas, le gouvernement national considère l'urbain comme un simple niveau local. Dans certains pays, l'histoire a donné naissance à des formes établies d'autonomie municipale ou même de villes-états qui instaurent des relations négociées avec l'État central. L'interaction entre la politique

⁷ Fainstein, S. & Novy, J. (2023). *Right-wing populism and urban planning*. Journal of Urban Affairs, 1–24 ; Beverage, R. ; Naumann, M. & Rudolph, D. (2024) : *The rise of « infrastructural populism » : urban. Infrastructure and right-wing politics*, Geography Compass, vol 18, nr2 : 1-14 ; John Wiley Sons <https://compass.onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.1111/gec3.12738>

nationale et la gouvernance locale n'est jamais générique et a toujours un lien spécifique, par exemple dans le rôle national des politiciens locaux. L'urbain n'a pas encore produit ses idéologies. Celles-ci restent des produits adaptés des processus de modernisation du vingtième siècle au sein de l'État-nation. L'espace européen pourrait/devrait connaître un changement de paradigme à mesure que les contradictions internes s'accentuent.

2.

L'Europe dans la construction de « l'Occident »

L'Europe n'est pas seulement un continent, mais aussi une histoire et une idée. Elle est présente dans toutes les régions du globe. Pour comprendre le processus d'unification de l'Europe après la Seconde Guerre mondiale, il faut évaluer plus globalement la mondialisation et l'ordre mondial⁸. L'analyse du système-monde d'Immanuel Wallerstein⁹ examine les relations internationales dans le cadre du capitalisme

8 Solana, M. (ed) (2015) : *Espacios globales y lugares próximos. Setenta conceptos para entender la organización territorial del capitalismo global* ; Barcelona : Icaria ; Holslag, J. (2019) : *A Political History of the World* ; Milton Keynes : Pelican Books/Penguin.

9 Wallerstein, I. (1974) : *The Modern World-System, vol. I : Capitalist Agriculture and the Origins of the European World-Economy in the Sixteenth Century*. New York/London : Academic Press, Wallerstein, I. (1980) : *The Modern World-System, vol. II : Mercantilism and the Consolidation of the European World-Economy, 1600-1750*. New York : Academic Press. Wallerstein, I. (1989) : *The Modern World-System, vol. III : The Second Great Expansion of the Capitalist World-Economy, 1730-1840's*. San Diego : Academic Press. Wallerstein, I. (2004) : *World-Systems Analysis : An Introduction*. Durham, North Carolina : Duke University Press.

historique à travers la dynamique interdépendante à long terme entre le centre du système et les différentes zones périphériques, plutôt que seulement à partir des dynamiques internes des pays. Le centre détermine la dynamique et fixe le rythme. Les régions périphériques se développent de manière interdépendante et subordonnée aux pays et régions du centre. Ainsi le système-monde évolue-t-il selon les ondes longues de développement. Ces périodes de plus ou moins 50 ans, avec des phases d'essor et des années de déclin, produisent des régimes d'accumulation qui fondent aussi des rapports sociaux spécifiques.

Cette approche nous aide à analyser les évolutions tant au sein du marché unique européen qu'entre l'Europe et les autres acteurs mondiaux. Malheureusement, l'opinion publique reste prisonnière d'un discours géopolitique purement international, car la politique reste principalement l'affaire des gouvernements nationaux. Ce sont donc les narratives de la politique nationale qui racontent de leur point de vue les évolutions dans le monde. Les interactions spécifiques entre régions et entre villes ne font pas l'objet d'une attention suffisante, malgré l'intérêt croissant des chercheurs¹⁰. Les analyses infra- et supranationales sont en général sous-estimées.

10 <https://www.lboro.ac.uk/microsites/geography/gawc/group.html>

Dans l'Europe occidentale d'après-guerre, le modèle de l'État-providence, forme ultime du contrat social fordiste, se développe entre les régimes du marché libre à l'américaine et de l'économie planifiée soviétique. En Europe occidentale, la négociation sociale est née des profondes luttes de classe qui ont marqué l'entre-deux-guerres. Ce contrat social accepte de stimuler la productivité du travail en échange d'une redistribution sociale partielle des profits. Après les « trente glorieuses », l'imbrication croissante des économies occidentales et de leurs cycles conjoncturels, rendant plus difficile l'exportation de la surproduction entre les pays, a conduit à la première récession généralisée au milieu des années 70. Des relances avec des investissements collectifs ne furent pas suffisants. Thatcher (1979) et Reagan (1981) ont amorcé le virage néolibéral, passant des politiques économiques keynésiennes au monétarisme. Le contrat social fordiste était rompu. La marche du libre marché à travers le monde allait véritablement connaître un tournant décisif en 1989 avec l'implosion du « socialisme réel »¹¹. Un « modèle occidental » a pris le dessus, et certains pensent déjà à une fin hégélienne de l'histoire,

11 Bahro, R. (1977) : *Die Alternative : zur Kritik des real existierenden Sozialismus*, Berlin : Europäische Verlagsanstalt.

un modèle éternel et stable¹². La mondialisation a marqué le début d'une nouvelle ère.

La pierre angulaire de l'ordre mondial d'après-guerre était l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord¹³), conçue comme une alliance de régimes démocratiques. Elle aurait pu incarner la défense ultime de la démocratie. Toutefois, il convient de tempérer cette interprétation : dès sa création, le régime autoritaire de Salazar au Portugal en fit partie ; la France conservait encore des colonies ; lors du premier élargissement en 1952, la Grèce et la Turquie rejoignirent l'alliance – la Grèce connaît un coup d'État militaire en 1967, lié à des complicités avec la CIA et l'OTAN ; les États-Unis avaient en 1953 signé un accord bilatéral avec le régime franquiste en Espagne ; et l'on ne peut pas considérer des membres tels que la Turquie ou la Hongrie comme des exemples idéaux de démocratie. En conséquence, les véritables motivations de l'OTAN ont toujours été de nature essentiellement géopolitique – ce que l'on observe encore aujourd'hui dans le conflit ukrainien ou les crises au Moyen-Orient.

12 Fukuyama, F. (1992). *The End of History and the Last Man*. New York : Free Press.

13 https://www.nato.int/cps/en/natohq/topics_67656.htm ; Anderson, G. (2023) : *Weapon of power, matrix of management. NATO's hegemonic formula*. à Londres : New Left Review 140/141 MAR.JUN 2023 : 5- 34

Lorsque la République fédérale d'Allemagne a adhéré en 1955, il s'agissait principalement de remilitariser et d'augmenter le nombre de bases américaines dans le pays encore occupé. Et après la chute du mur, une expansion rapide vers l'est a été négociée. L'OTAN allait finalement encadrer la politique de défense en Europe. Il n'y a jamais eu de véritable politique de défense européenne dans la pratique. La présence militaire américaine en Europe n'a jamais été remise en question. Lorsqu'il a été brièvement question d'une « force de réaction rapide » européenne à l'approche du sommet de Nice en 2000, les Européens ont entendu le secrétaire américain à la Défense déclarer que cela signifierait la fin de l'Alliance.

Aujourd'hui, le président américain Trump menace de quitter l'OTAN si les budgets de défense des États membres ne sont pas augmentés. D'une part, il instrumentalise l'alliance pour maintenir son leadership sur l'Occident. D'autre part, il fait chanter les États membres et l'UE pour qu'ils lui laissent toute la latitude dans sa géopolitique bilatérale avec la Russie et surtout la Chine. L'OTAN était à la fois une frontière et un cadre pour l'unification européenne, un processus qui n'a donc jamais acquis une dynamique indépendante.

Le changement assez radical de la politique américaine modifie la cohésion au sein de l'alliance occidentale, met en péril la solidarité nord-atlantique et pousse les pays européens à choisir entre une intégration plus poussée ou une désintégration nationaliste.

Les différentes phases de la construction de l'Union européenne¹⁴ doivent être comprises dans cette perspective. Après une brève période de tripartisme d'après-guerre fondée sur les accords de Yalta (États-Unis, Royaume-Uni et URSS), l'année 1947 a marqué la division de l'Europe et le début de la guerre froide¹⁵. Churchill introduit la notion de « rideau de fer ». L'unité de l'Europe occidentale a pris son essor grâce au plan Marshall, qui a financé la reconstruction d'après-guerre. Le projet d'intégration s'est appuyé sur la dynamique du Benelux, qui a convaincu la France d'adhérer aux communautés. Un axe franco-allemand sous la direction politique de la France a

14 Davies, N. (1997) : *Europe. A History*, London : Pimlico ; Balibar, E. (2001) : *Nous, Citoyens d'Europe*, Paris : La Découverte ; Piketty, T. (2012-2016) : *Peut-on sauver l'Europe*, Paris : Les Liens qui Libèrent ; Riemen, R. (ed.) (2015) : *De terugkeer van Europa*, Tilburg : Nexus Instituut ; Guérot U. (2017) : *Warum Europa eine Republik werden muss !Eine politische Utopie*, Bonn : Dietz Verlag ; Aglietta, M. (2018) : *The reform of Europe*, London : Verso ; Vos H. (2021) : *Dit is Europa. De geschiedenis van een unie*, Gent : Borgerhoff&Lamberigts ; Guetta, B. (2023) : *La nation européenne*, Paris : Flammarion ; Judt, T. (2024) : *Postwar. A history of Europe since 1945*, London : Vintage

15 Skalli-Housseini, Y. & Van Langenhove, L. (2022) : *De erfenis van 1947. Geboorte en toekomst van de huidige wereldordening*, Brussel : ASP

vu le jour afin de « contrôler » et de « contenir » une économie allemande en reconstruction. En contrepartie des Communautés économiques européennes (CEE) fondées par le traité de Rome en 1957 avec six états membres, le Royaume-Uni a organisé une Association européenne de libre-échange. L'EFTA a été créée en 1960 par la Convention de Stockholm. Les membres de départ étaient la Grande-Bretagne, la Norvège, le Danemark, l'Autriche, le Portugal, la Suède et la Suisse, également connus sous le nom des « Sept extérieurs ».

Les fluctuations de la géopolitique mondiale déterminent les différentes étapes de la construction de l'UE. Une première expansion de la CEE en 1973 a conduit à l'entrée du Royaume-Uni, de l'Irlande et du Danemark. Une consolidation a eu lieu en 1986 avec l'entrée de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal, pays méditerranéens, ce qui a conduit à une alliance ouest-européenne de 12 pays. Cela a finalement conduit à une intégration économique plus poussée avec un système monétaire européen en 1978 et l'Acte unique européen en 1986.

C'est dans ce cadre qu'après la chute du mur de Berlin et la réunification rapide de l'Allemagne (02.10.1990), une expansion rapide vers l'est a été organisée. De nouveau l'OTAN donnait le ton. Un processus motivé

par l'intégration économique se révèle déterminé par des considérations géostratégiques. Entre-temps, l'Autriche, la Finlande et la Suède ont adhéré en 1995. Le plus grand élargissement de l'Union européenne a eu lieu en 2004 avec l'adhésion simultanée de Chypre, de la République tchèque, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Slovaquie et de la Slovénie, suivie en 2007 par la Bulgarie et la Roumanie et en 2013 par la Croatie.

Le processus d'unification européenne est pris dans les tenailles de différents processus avec chacun son rythme : la dynamique du marché unique, les besoins géopolitiques de l'occident par rapport à la Russie et là Chine et les agendas politiques internes des pays. Le résultat est souvent très chaotique comme on peut le voir dans les positionnements en tous sens sur des conflits internationaux, dans les politiques divergentes par rapport à la guerre en Ukraine ou par rapport au génocide en Palestine. L'Europe est partagée entre 51 pays, dont 44 sont entièrement situés dans la péninsule. Aujourd'hui, l'Union européenne regroupe 27 États membres et 9 candidats. Le Conseil de l'Europe compte 47 États membres, mais bien qu'il ait pour objectif la paix, la justice et les droits de l'homme, il ne joue pas un rôle important au niveau de la géopolitique.